



Plan de départ volontaire création d'entreprise

Par **hippoum09**, le **22/11/2011** à **17:31**

Bonjour,
j'ai bénéficié d'un plan de départ volontaire pour création d'entreprise. Je viens de créer mon entreprise et j'ai un extrait KBIS. Cependant, j'ai par ailleurs trouvé un emploi que je souhaite occuper pendant la phase de développement de mon entreprise pour des raisons financières. Mon ancien employeur peut-il me refuser la subvention création d'entreprise alors que j'ai réellement construit mon entreprise à cause de mon nouvel emploi?